



Contact :
CCAS de la commune
de Romans

44, rue Palestro
 26 100 Romans-sur-Isère
 Tél. 04 75 71 37 23

centreactionsociale@ville-romans26.fr

Horaires :
Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h

Accès aux droits sociaux – permanences partenaires

La fonction accueil au sein du CCAS est le premier maillon d'une chaîne vers l'accès aux droits. Dans ce cadre, la question de l'accessibilité est essentielle, de même que la nécessité d'aider les personnes concernées à repérer les services compétents. C'est pourquoi, le CCAS de Romans souhaite offrir aux usagers un ensemble de services complémentaires qui assurent une meilleure qualité dans la prise en charge de la difficulté sociale avec l'accueil de permanences de différentes institutions sociales : bureau d'accueil et d'information de la Banque de France pour le surendettement, borne interactive multi-partenaire CAF, programme « Parcours Confiance » pour le micro crédit social, permanences SOLIHA (ex. CALD) pour l'adaptation logement personnes âgées/handicapées, CARSAT pour les points retraite, CICAS pour les retraites complémentaires.

Modalité de
fonctionnement des
permanences :

• **Banque de France – bureau d'accueil et d'information – surendettement :**
 Tél : 04.75.79.73.73
 Jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 (accueil libre)

• **CARSAT :**
 Permanence retraite régime général : jeudi et vendredi sur rendez-vous de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
 Pour une demande de rendez-vous :
 Tél : 3960 depuis un poste fixe
 Tél : 09 71 10 39 60 depuis une box, un mobile ou de l'étranger

• **CICAS :**
 Permanence retraites complémentaires : mercredi sur rendez-vous de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
 Pour une demande de rendez-vous : Tél :
 0 820 200 189

• **SOLIHA (Solidaires pour l'Habitat, ex. CALD) :**
 pour l'amélioration ou l'adaptation de l'habitat des personnes âgées et des personnes handicapés :
 Tél : 0 800 779 699
 Permanence : 2^e vendredi du mois accueil libre de 10h à 12h.